

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous avons payé 5 pour 100 à l'entrepreneur sur \$10,500, vu que nous devons l'indemniser de l'annulation de son contrat ; nous lui avons aussi payé du bois et autres matériaux. David Porter est un entrepreneur qui avait déjà exécuté plusieurs travaux pour le gouvernement.

M. WILSON (Elgin) : Habite-t-il Goderich ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne crois pas.

M. WILSON (Elgin) : Le gouvernement doit le savoir, assurément.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne puis pas retenir tous ces détails dans ma mémoire, malgré toute la bonne volonté possible.

M. WILSON : C'est très joli, la bonne volonté, mais quelques renseignements feraient mieux mon affaire.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne vois pas à quoi veut en venir l'honorable député, mais s'il veut me faire connaître l'intérêt qu'il a à savoir où demeure M. David Porter, j'en prendrai note et je le lui dirai demain.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'aimerais à savoir sur quelle base on a fait le calcul de cette indemnité. Je vois qu'il y a 60,000 pieds de bois de pin à \$2.50 le mille, et plus bas, 89,000 à \$3.00. Par quel procédé l'honorable ministre est-il arrivé à ces chiffres ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne puis le dire au juste, ces calculs sont faits par l'ingénieur du ministère.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'admets que le pin coûte plus que \$2.50 du mille pieds, et je ne sais pas ce que signifient ces chiffres, et je désirerais le savoir.

M. CHARLTON : Ces prix de \$2.50 et \$3.00 du mille pieds sont à peu près un cinquième et un huitième de la valeur.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je me procurerai ce renseignement et je le transmettrai à la chambre.

Kingston, N.-B.—Quai sur la rivière
Richibouctou—pour le terminer..... \$2,500

M. LANDRY : Je regrette de n'avoir pas été présent lorsque cette question s'est présentée et que l'honorable député de Saint-Jean (M. Weldon) a pris la parole. L'an dernier, lorsqu'il s'est agi de ce crédit, l'honorable député de Saint-Jean s'y est opposé et a dit :

Les navires ne vont jamais à cet endroit. Je sais que les navires que l'on construit dans ces parages passent par là, mais je n'ai jamais entendu parler de navires remontant la rivière, à l'exception de petits bateaux portant des agrès pour les navires que l'on construit.

A deux ou trois reprises, il a déclaré que les navires ne remontaient jamais la rivière. L'honorable ministre a promis de donner des explications, lorsque la chambre discuterait les crédits en dernière épreuve.

J'ai demandé ces renseignements à un citoyen de Kingston que l'honorable député de Saint-Jean connaît bien et dont la véracité ne peut être mise en doute, M. William Brait. Ces renseignements ont ensuite été fournis à la chambre lors de la discussion des crédits en dernière épreuve, et l'honorable député de Saint-Jean n'a rien dit. Ces renseignements démontraient que 94 navires avaient franchi l'arche tournante du pont de Kingston, où il prétend n'avoir jamais vu un seul navire remonter la rivière,

et que 94 navires étaient descendus avec des cargaisons. Si sur les autres questions, ses renseignements ne sont pas plus exacts que sur celle-ci, la chambre pourra difficilement les admettre. Ce quai doit tout simplement être construit en bas du pont.

M. WELDON (Saint-Jean) : De quelle espèce étaient les navires qui ont passé le pont ?

M. LANDRY : Des petits et des gros.

M. WELDON (Saint-Jean) : L'honorable député prétend-il dire qu'un navire à voiles carrées ait jamais franchi ce pont ?

M. LANDRY : Je le crois. Je sais que de gros navires vont jusqu'au pont, bien que je ne les aie jamais vus moi-même remonter plus haut ; mais je suis convaincu qu'ils vont au delà du pont, et ce quai est pour leur usage. La rivière Richibouctou est une grande rivière, et la rivière Kouchibouguac est encore plus large, quoique peut-être moins profonde. Je crois que c'est en 1888 qu'a été voté ce crédit pour le quai St. Louis, et non pas l'an dernier. Lorsque la question a été discutée l'an dernier, le contrat était signé et les travaux étaient commencés. Le crédit de 1888 était de \$3,800. Les travaux ont été accordés pour \$1,800 et le quai n'a coûté qu'un peu plus que cette somme ; de sorte que, bien que le crédit fût élevé, le quai n'a coûté en réalité qu'un peu plus de \$1,800, et il y a un an qu'il est terminé. Je crois que le crédit de l'an dernier était le même que celui de l'année précédente qu'on a voté.

Tout ce que je puis dire, c'est que la grande majorité de la population de cet endroit demandait ce quai comme une chose très importante, que j'ai fait des démarches auprès du ministre, que ce dernier a envoyé un ingénieur, et je suppose qu'il a fait un rapport satisfaisant au ministre qui a fait construire ce quai. C'est après avoir été mis en possession de ces renseignements, que le ministre a demandé des soumissions. Quant à Kingston, j'espère que l'honorable député s'apercevra que ses renseignements sont erronés, car la dépêche de M. Brait démontre que les affaires qui se font à cet endroit justifient la construction d'un quai,

M. WELDON (Saint-Jean) : Je croyais que l'honorable député de Kent (M. Landry), connaissant l'opposition qui a été faite, l'an dernier, à l'octroi de ces deux crédits, serait préparé cette année à nous donner des informations complètes sur la question. Je sais que lorsque j'habitais cette localité, il n'y venait pas de navires du tout et s'il y en a 94 qui y vont aujourd'hui, ils doivent être les plus petits qu'on puisse trouver, et qui vont probablement et chercher du bois de chauffage et de l'écorce. J'ose affirmer que l'honorable député de ce comté n'a jamais vu un navire à voiles carrées au delà du pont.

Même en admettant que 94 navires de toutes grandeurs se rendraient à cet endroit, quelle est l'utilité de ce pont ? Ils remontent la rivière. S'ils vont à Kingston, ils ont là autant de quais qu'il leur en faut en bas du pont. Il y a l'ancien quai Jardine et le quai public. Ils n'ont pas d'affaire à aller là du tout. D'un autre côté, lorsqu'ils vont plus loin que le pont, ils remontent la rivière sur un parcours de 12 ou 15 milles pour prendre du bois de chauffage ou du tan. Quelle est l'utilité de ce quai ? Simplement de permettre aux propriétaires des navires ou de ces produits, d'y corder le bois ou l'écorce. N'y a-t-il pas des quais en